

Si ce qui précède agréé au Canada, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note et votre réponse à cet effet constituent entre la FMO et le Canada un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Directeur général,
PETER D. CONSTABLE

Son Excellence Claude T. Charland,
Ambassade du Canada,
Rome.

WILFRID-GUY LICARI
Minister-Counsellor and Consul

Mr Peter D. Constable
Director General
International Finance and Commerce
Rome